

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 17.034

L'An Deux Mille Dix-Sept, le 20 mars, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 14 mars 2017

DATE D'AFFICHAGE

Le 14 mars 2017

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : Mme Dominique GACHET représentée par M. Didier QUENTIN
Mme Nancy LEFÈBVRE représentée par M. René-Luc CHABASSE
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU
Mme Dominique PARSIGNEAU représentée
par Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON

ÉTAIT ABSENT-EXCUSÉ : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

Mme Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2017 – COMMUNE DE ROYAN

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : UNANIMITÉ

I – DISPOSITIONS LEGALES

Le D.O.B est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des communes de plus de 3 500 habitants (Art.L 2312-1).

En cas d'absence de D.O.B., toute délibération relative à l'adoption du budget primitif est illégale.

Il doit avoir lieu dans les 2 mois précédant l'examen du budget primitif.

De plus, le budget primitif est voté au cours d'une séance ultérieure et distincte, le D.O.B. ne peut intervenir ni le même jour ni la même séance que le vote du Budget Primitif.

Il donne lieu à un débat au conseil municipal. (Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique transmise en préfecture).

II – MODIFICATIONS LIEES A LA LOI PORTANT NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA REPUBLIQUE (NOTRe) DU 07 AOUT 2015.

Article 107 « Amélioration de la transparence financière ».

- Le D.O.B. des E.P.C.I. doit être transmis obligatoirement aux communes membres et, celui des communes au président de L'E.P.C.I. dont la commune est membre.
- Avant l'examen du budget, l'exécutif des communes de plus de 3 500 habitants présente à son assemblée délibérante, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.
- Pour les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport de présentation du D.O.B. comporte en plus une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Il précise notamment l'évolution des dépenses de personnel, des rémunérations.
- Lorsqu'un site internet de la collectivité existe, le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires doit être mis en ligne (décret à venir pour préciser les conditions de mise en ligne).

III – APERCU DE L'ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE

A – ZONE EURO

Profitant de la **faiblesse de l'euro, des taux, et du prix du pétrole**, l'année 2016 aura permis une « **reprise à petite vitesse** ».

Cependant, le retour de l'inflation en raison d'une remontée des prix du pétrole affecterait négativement la consommation privée, donc la croissance.

De plus, l'année 2017 s'annonce non dénuée de risques politiques : Brexit (ROYAUME UNI), Financement de la dette (GRECE), Elections fédérales (ALLEMAGNE) et Elections Présidentielles (FRANCE).

Malgré tout, la zone euro va bénéficier de trois principaux facteurs : La faiblesse de l'euro, une politique monétaire accommodante, et des politiques budgétaires neutres voire expansionnistes dans certains pays.

L'amélioration des perspectives de croissance de long terme nécessite une reprise dynamique de l'investissement productif et la mise en place de réformes structurelles.

B – EN FRANCE

En **2016**, la **croissance** aura été finalement de **+1,10 %** (soutenue par la consommation des ménages). Au regard des indicateurs avancés, l'année **2017** devrait être caractérisée par une croissance modérée (**+ 1%**) due à une consommation des ménages moindre en raison de l'inflation.

La faiblesse de l'euro devrait s'accroître légèrement, particulièrement face au dollar qui s'apprécie suite à l'élection de Donald TRUMP. Cette tendance améliore la compétitivité des entreprises françaises ce qui contribue au rééquilibrage des comptes courants.

Les conditions de financement ne sont plus un frein à l'investissement qui semble principalement contraint par une confiance insuffisante.

IV – LES PRINCIPALES MESURES RELATIVES AUX COLLECTIVITES LOCALES (LOI DE FINANCES 2017 ET LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2016)

1. D.G.F.

Elle est évaluée au plan national à **30,86 milliards €** (-7,10 %/2016). La diminution représente 1,33 % des recettes réelles de fonctionnement des collectivités de 2015.

La **C.R.F.P.** (Contribution au Redressement des Finances Publiques) sera de **2,63 milliards € en 2017** (dont 725 millions € pour les seules communes).

La réforme de la D.G.F. est reportée à une loi de financement spécifique en 2018.

2. F.S.I.L (Fonds de Soutien à l'Investissement Local) – Art.141 :

Il est de **1,2 milliards €** pour l'année **2017**.

A – Dotation de soutien à l'investissement local pour 600 millions €.

(Rénovation thermique, transition énergétique, mise aux normes et sécurisation des équipements publics, développement du numérique,...).

B – Développement des territoires ruraux pour 600 millions €.

3. La D.P.V (Dotation Politique de la Ville)

Elle remplace la dotation de développement urbain (D.D.U.)

Elle est intégrée au contrat de ville pour financer les projets d'investissement qui y sont inscrits et dont l'objectif est de développer les quartiers en difficulté, nommés quartiers prioritaires de la politique de la ville et fixés par décret.

L'enveloppe **2017** est fixée à **150 millions €**.

4. La D.N.P (Dotation Nationale de Péréquation) – Art.138

Les modalités de répartition sont maintenues. (Elle devait initialement être supprimée en 2017).

5. REVALORISATION FORFAITAIRE DES VALEURS LOCATIVES – Art.99

Le taux retenu est de **0,4 %** en **2017**. Il était de **1%** en **2016**.

A partir de 2018, la revalorisation sera définie en fonction de **l'inflation constatée** (et non prévisionnelle).

6. LES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATIONS INTERCOMMUNALES (A.C) – Art.148

La C.L.E.C.T (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) dispose désormais de 9 mois pour déterminer le montant de l'A.C en fonction de l'évaluation du coût des charges transférées.

En l'absence de cette évaluation ou d'approbation de celle-ci par les communes membres, le Préfet procède à l'évaluation qui s'imposera aux communes.

7. LOGEMENTS SOCIAUX – Art. 94/95/96.

Les communes et E.P.C.I disposant d'au moins **50 % de logements sociaux** sur leur territoire **peuvent**, s'ils le souhaitent, **ne pas appliquer les exonérations de taxe foncière sur les propriétés bâties** en faveur des logements sociaux. Ces exonérations actuellement obligatoires, pèsent sur ces derniers du fait de la baisse régulière de la compensation accordée par l'Etat.

8. PRODUIT DES JEUX DANS LES CASINOS – Art.90

L'Etat reverse une partie du P.B.J (Produit Brut des Jeux) dans les casinos aux communes qui accueillent un casino sur leur territoire.

Cet article instaure le versement de ce produit à l'E.P.C.I. à fiscalité propre, si ce dernier à la délégation de service public du casino.

V – SITUATION DE LA COLLECTIVITE

A – ANALYSE RETROSPECTIVE (2011 – 2015)

Sur la période, les **recettes réelles de fonctionnement** ont diminuées en moyenne de **-0,43 %/An.**

Les **dépenses réelles** ont évolué en moyenne de **- 0,18 %/An**, soit un différentiel négatif de 452 0000 € (effet ciseau restreint)

Voir tableaux joints concernant la rétrospective

1 – RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les **recettes** ont été principalement impactées par la D.G.F, les droits de mutation et le prélèvement casino. Sur la période, **la baisse représente environ 2 millions €**, mais celle-ci a été intégralement compensée, sans hausse des taux communaux, par la revalorisation et l'enrichissement des bases des impôts locaux (Taxe d'Habitation et Foncier Bâti).

La baisse des recettes de fonctionnement s'explique principalement par la reprise de la provision « VEDIAUD » pour 700 000 €.

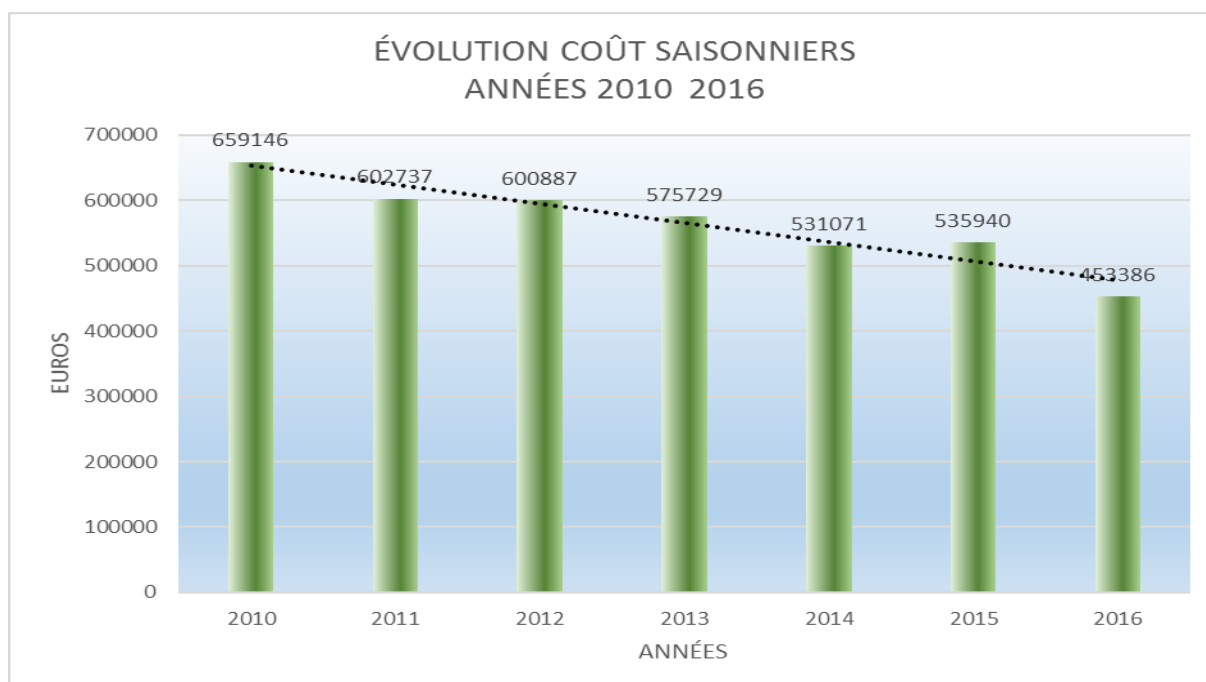
2 – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Concernant les **dépenses** de fonctionnement, celles-ci sont contenues.

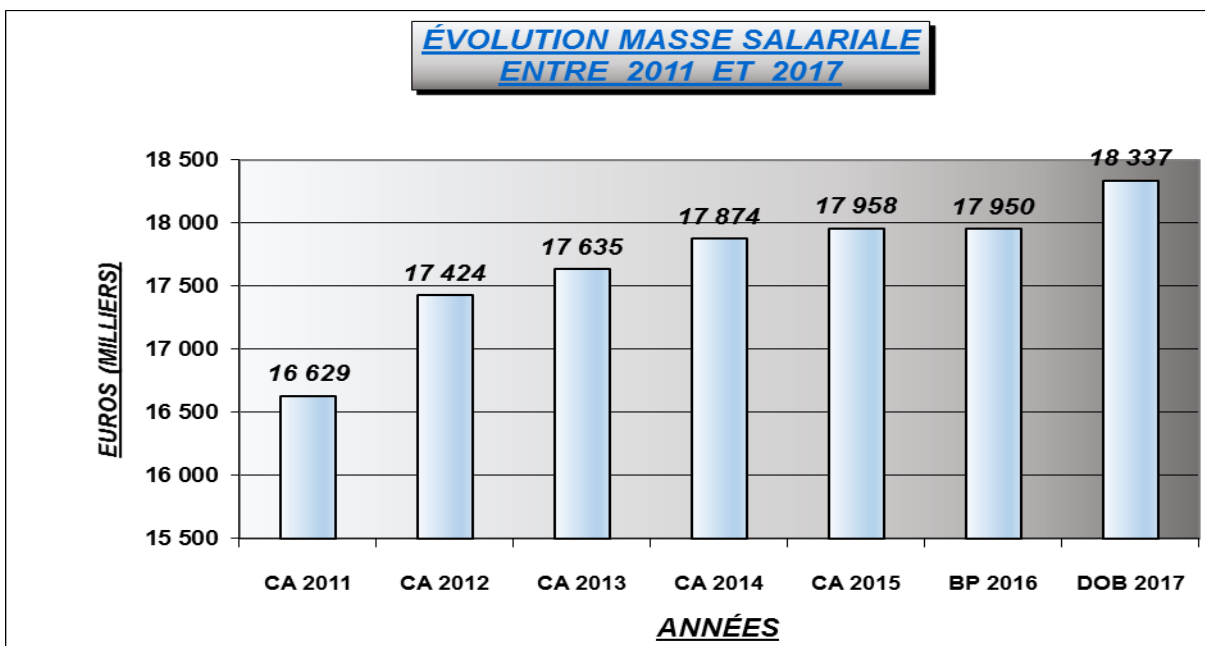
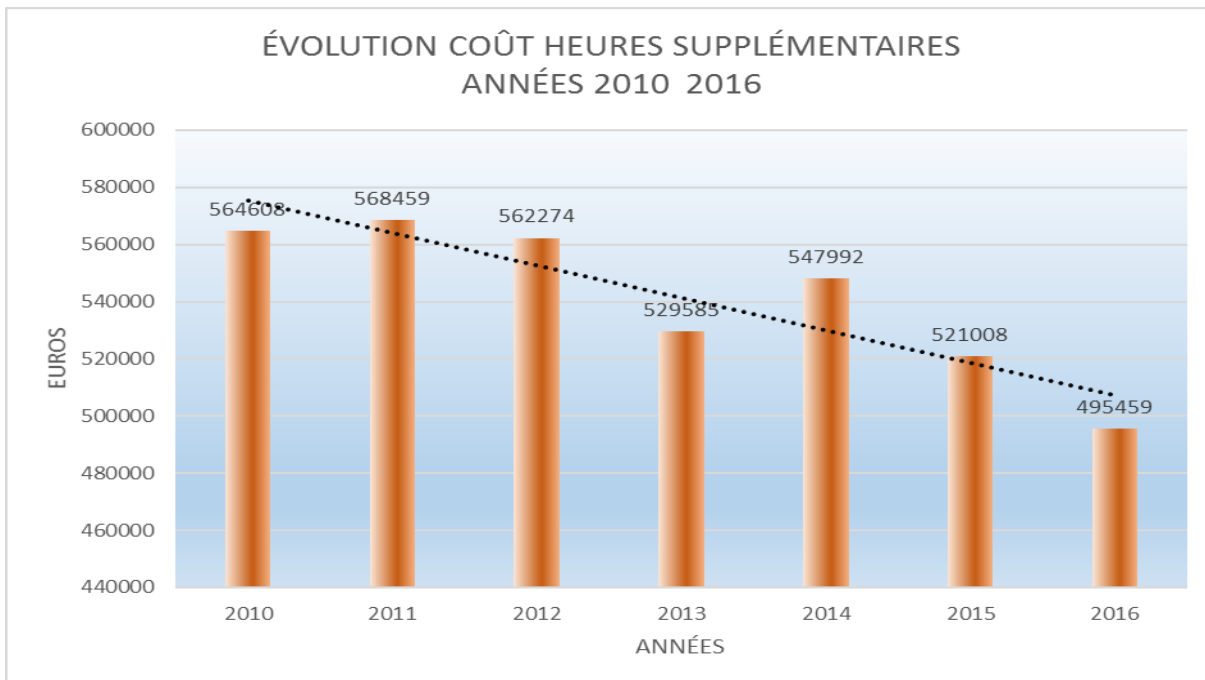
a) Une attention toute particulière a été portée à la masse salariale

Diminution du coût de certains postes depuis 2010 :

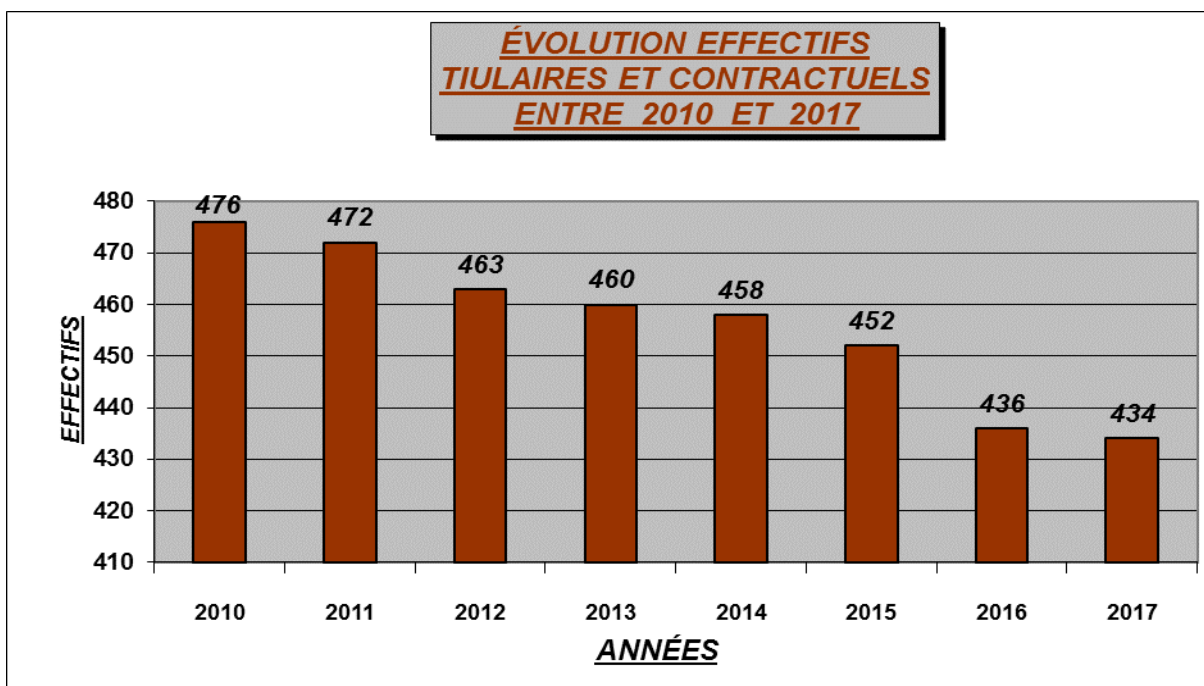
- Poste des Saisonniers : diminution de 31% de la dépense, entre 2010 et 2016, représentant - 206 000 €



- Poste des Heures Supplémentaires : diminution de 12% entre 2010 et 2016, représentant - 69 000 €



- Évolution des effectifs permanents :



Baisse constante des effectifs :

- 2010 = 476 agents
 - au 1^{er} janvier 2017 : 434 agents, dont l'intégration des 6 salariés du Palais des Congrès (représentant un coût de 240 000 € pour l'année).
- b) L'affaire « VEDIAUD » vient compenser intégralement l'évolution des charges à caractère général, des salaires et des intérêts de la dette.
- c) Concernant les subventions, il y a une économie d'environ 240 000 € qui correspond à la SOMECOB (Suppression du Jumping International)

A noter que l'épargne nette est redevenue positive en 2015 (+132 374 €).

B – LA GESTION DE L'ANNEE 2016

1. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Par rapport à 2015, les recettes réelles de fonctionnement ont progressé de +18,33 %.

Mais ce résultat en « Trompe l'œil » est faussé par des écritures spécifiques concernant le Département Animation et les cessions immobilières (dont la Piscine de Foncillon). A périmètre constant, les recettes progressent de +3,85 %.

L'année 2016 aura été marquée par une nouvelle baisse de la D.G.F. (- 810 000 €/2015).

La revalorisation des taux communaux des impôts locaux (+7,9 %) aura procuré une recette complémentaire d'environ 1,5 million €/2015.

Il convient toutefois de signaler l'écart conséquent entre le produit notifié de taxe d'habitation et celui réellement perçu (- 200 000 €).

L'évolution du produit des droits de mutation est de +260 000 €/2015.

2. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en progression de **+11,77 %**.

A périmètre constant (hors Département Animation et provision CAREL) elles sont en recul de **- 4,89 %**.

Concernant les dépenses, les charges courantes sont en retrait de **- 4,90 %/2015**.

La masse salariale est elle aussi en diminution de **- 2,95 %/2015**, ceci grâce à une gestion active des effectifs (**voir tableau page 5**).

Il convient aussi de souligner l'effort consenti par le tissu associatif local (**baisse de 15 % des enveloppes**).

Une provision de **870 000 €** a été constituée pour répondre à la « dette 2014/2015 » du **CAREL**.

Enfin, la gestion active de la dette aura permis de réduire les charges financières.

VI – LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017.

A – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1. LA FISCALITE

Alors que la Ville avait maintenu les taux communaux des impôts locaux inchangés, et ceci depuis 2009, la baisse drastique de la D.G.F. avait conduit à une augmentation des taux communaux en 2016. **Cette année, les taux restent inchangés.**

En plus de la revalorisation des bases par l'Etat (+0,40 %), il a été retenu l'hypothèse d'un enrichissement prévisionnel de ces mêmes bases (+0,25%).

Le produit attendu est d'environ 20 930 000 €.

2. LES CONCOURS DE L'ETAT

Après une perte de 810 000 € (2016/2015), la **D.G.F reculera** à nouveau d'environ **400 000 €** par rapport à 2016. Même si la C.R.F.P. (Contribution au Redressement des Finances Publiques) est réduite de moitié par rapport au montant initial, la DGF ne représentera plus que **3,68 millions en 2017**, contre plus de **6 millions en 2013**.

Il s'agit de la 2^{ème} ressource de la section de fonctionnement derrière les impôts locaux.

La commune conservera encore cette année le produit de la **D.N.P.** (Dotation National de Péréquation) pour environ **370 000 €**.

Concernant les **compensations des exonérations** (taxe d'habitation, taxe foncières bâties et non bâties et taxe professionnelle) le montant attendu est d'environ **475 000 €** (il tient compte de la prolongation de l'exonération de taxe d'habitation pour les personnes isolées ayant eu des enfants et pour les personnes âgées de condition modeste).

3. L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION (A.C) ET LA TAXE DE SEJOUR

A compter du 1^{er} janvier 2017, la compétence tourisme est transférée à la C.A.R.A.

La C.L.E.T.C (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges) a arrêté le montant de ce transfert à **735 139 €** pour notre commune.

L'Attribution de compensation. sera donc ramenée à **938 590 €**.

Ce montant sera ensuite « amendé », au moment du vote du BS 2017, pour tenir compte du choix de la « meilleure » année de référence pour la commune. (Il faudra pour cela attendre que soit arrêté le CA 2016 de l'Office Municipal du Tourisme).

Dans le même temps, la **taxe de séjour** devient une recette communautaire (Elle représentait environ **150 000 €** pour la commune).

4. AUTRES RECETTES

Les **droits de mutation** sont attendus à **1,55 million €** (soit en hausse de 15 % par rapport au budget primitif 2016).

La tendance du mois de janvier 2017 ne fait que conforter cette prévision (+97 000 €/2016).

Pour ce qui est du **prélèvement casino**, et pour tenir compte de l'incidence des travaux, le montant attendu est estimé à **1,83 million €** (- 5%/2016). Janvier 2017 confirme là aussi cette tendance.

Concernant le **loyer du Port**, il a été ramené à **1,023 million €** (suite à l'extinction d'un prêt de 2003).

Le loyer du Golf est revalorisé de 25 000 € compte tenu des travaux du restaurant.

Enfin, il a été décidé de ne pas revaloriser les tarifs 2016 des services et du domaine.

B – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

1. LES CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel constituent le premier poste de dépenses.

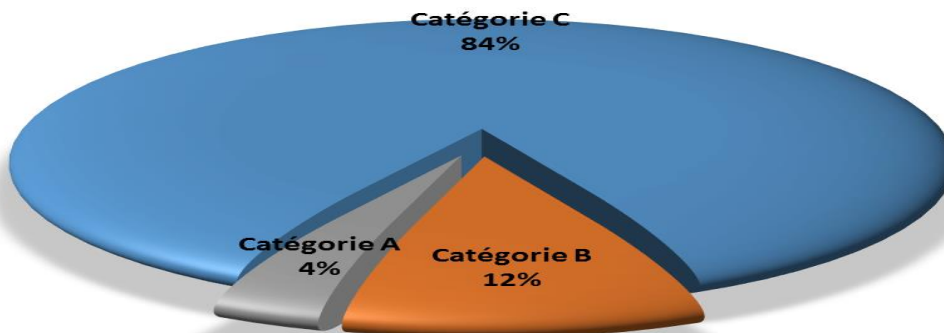
La maîtrise de leur évolution constitue un enjeu majeur tout en sachant que ce chapitre est impacté par différents dispositifs légaux.

- L'augmentation du point d'indice de 1,20 % réalisée en deux fois, la première au 1^{er} juillet 2016 (+ 0,6 %), et la seconde au 1^{er} février 2017 (+0,6 %), coût pour la collectivité, en année pleine, 210 000 €.
- La mise en place de l'accord relatif à la modernisation du « Parcours Professionnel Carrière et Rémunération » (PPCR), qui touche l'ensemble des catégories (catégorie C : de 2017 à 2020 ; catégorie B : de 2016 à 2018 ; catégorie A : de 2017 à 2019), ainsi que la refonte du régime indemnitaire et le transfert prime point représentent un coût total, pour l'année 2017, de 230 000 €.
- La hausse des cotisations sociales et retraites (CNRACL, IRCANTEC, VIEILLESSE).
- Le coût de l'organisation des élections en 2017 (présidentielles et législatives) estimé à 200 000 €.
- Incidence liée au GVT (Glissement Vieillesse et Technicité), représentant un coût annuel de 100 000 €.

Le nombre d'agents susceptibles de partir en retraite d'ici 2020, en application de la réglementation actuelle, est de 59, ce qui représente en départs 13,5 % de l'effectif actuel.

- Structuration des emplois permanents au 1^{er} janvier 2017 :

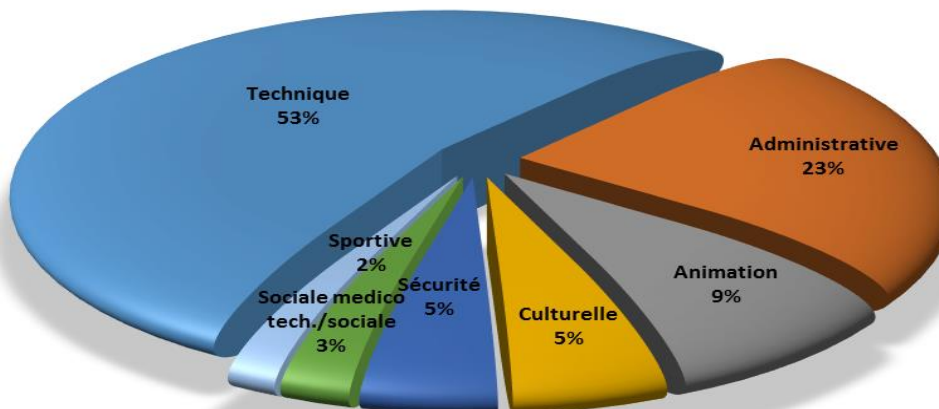
**Répartition agents titulaires et contractuels
par catégorie statutaire**

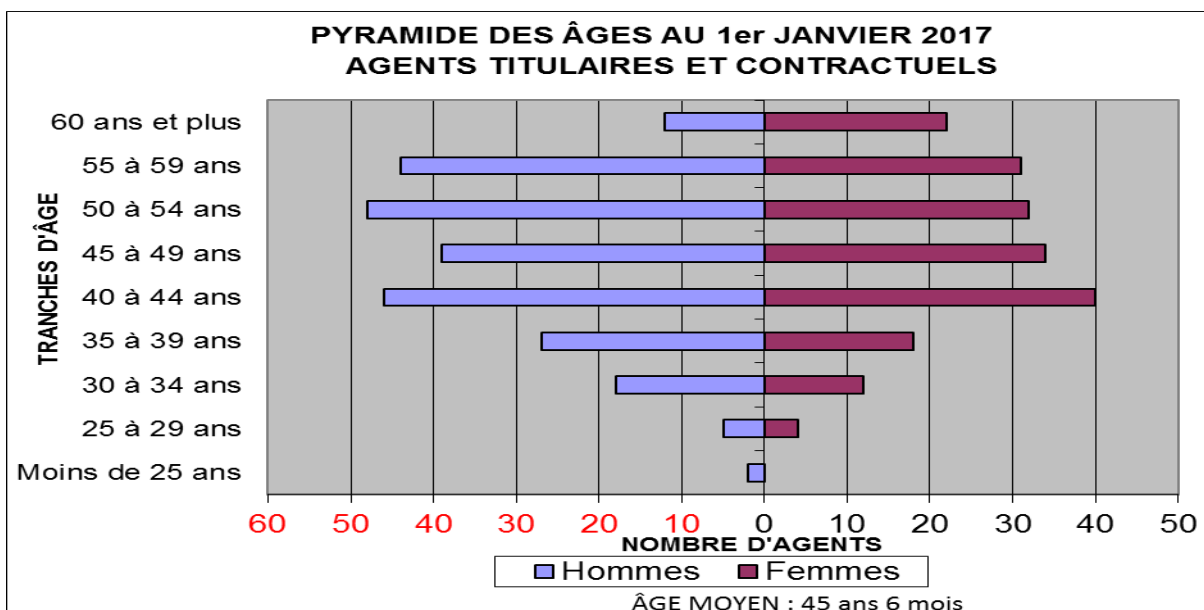


**Répartition agents titulaires et contractuels
par sexe**



**Répartition agents titulaires et contractuels
par filière**





- Situation sur les emplois aidés

Au 1^{er} janvier 2017, la collectivité emploie :

- en apprentissage : 1 personne (service Espaces Verts)
- en emplois d'avenir : 12 personnes (4 au service Espaces Verts, 1 au service des Sports, 1 au Centre Technique Municipal, 1 au service Hygiène-Plages-Marchés-Écoles, 1 au service Nettoyement, 3 au Service Enfance Jeunesse Famille, 1 au service Communication)
- en contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) : 4 personnes (1 à la Cuisine Centrale, 1 au service Enfance Jeunesse Famille, 1 au service Espaces Verts, 1 au Cyber Atlantys)
- en service civique : 3 personnes (1 service Patrimoine et Architecture, 1 au Service Enfance Jeunesse Famille, 1 à PENSA)

2. LES CHARGES A CARACTERE GENERAL

Ce poste progresse d'environ + 7 % /BP 2016.

La reprise en « régie directe » de la gestion du Palais des Congrès représente à elle seule + 4%.

Une enveloppe de 100 000 € a été dégagée pour que la commune puisse solutionner les différents dégâts causés par la dernière tempête.

3. SUBVENTIONS

Ce poste recule d'environ -33 %/ BP 2016.

La raison essentielle est la suppression des subventions Office du Tourisme (760 000 € en 2016) et Palais des Congrès (550 000 € en 2016).

4. CHARGES FINANCIERES

Elles sont attendues en baisse par rapport à 2016 :

- Il ne reste plus désormais que deux prêts en franc suisse (pertes de changes estimées à 200 000 €, sur la base d'une parité €/CHF de 1,07).
- Un prêt de 3,7 millions € vient de se terminer.

Pour information, nous avons « provisionné » un taux de 6% pour le prêt « toxique » (+ 200 000 €/Taux initial de 3,92 %).

Depuis les élections américaines, la parité €/ \$ est passée de 1,10 à 1,05.

Cette évolution favorable nous permet d'envisager un « taux non dégradé » pour l'échéance du 1^{er} mai 2017.

Voir document joint sur le tableau de bord de la dette au 1^{er} janvier 2017

5. CHARGES EXCEPTIONNELLES

Un montant de **115 000 €** a été ouvert pour répondre au jugement dans l'affaire **METALU/MMA** (Dommages survenus aux bateaux amarrés au Port de ROYAN en février 2011).

6. DOTATIONS AUX PROVISIONS

Comme en 2016, la commune a provisionné le remboursement des salaires concernant le personnel mis à disposition du **CAREL (390 000 €)**.

C – SECTION D'INVESTISSEMENT

1. DETTE

Le **capital** à rembourser sera d'environ **4,35 millions €**.

A noter, que le prêt de 4 millions € de 2016 a été « libéré » le 31 janvier 2017, permettant ainsi d'économiser 200 000 € de remboursement de capital sur cet exercice.

2. DEPENSES D'EQUIPEMENT

La commune doit être en mesure d'investir **7,2 millions €** en 2017 (Ce montant est conforme à la réalisation 2016).

La répartition de l'enveloppe pourrait être la suivante :

- Travaux de bâtiments pour 2,3 millions €.
- Travaux V.R.D pour 3,6 millions €.
- Acquisition matériels, véhicules, logiciels... pour 800 000 €.
- Acquisitions foncières pour 495 000 €.

3. LES RECETTES

A – Les subventions

L'enveloppe 2017 est estimée à **1,2 million €**.

Elle concerne principalement :

- L'Eglise Notre Dame : 700 000 €
- Le dispositif M.O.U.S : 150 000 €
(terrain La Puisade)
- La redynamisation du
Commerce de proximité : 85 000 €
- L'accessibilité des arrêts
CARA BUS : 60 000 €

B – Le produit de l'emprunt

Comme en 2016, le montant emprunté sera de **4 millions €**.

C – Dotation de fonds divers

Le F.C.T.V.A est estimé à **1,05 millions €**.

Les taxes d'aménagement sont attendues pour un montant de **300 000 €**.

D – Les immobilisations financières

Le syndicat des eaux de la Charente Maritime remboursera l'annuité des deux prêts qui sont actuellement acquittés par la commune (capital de 128 000 €).

E – Produits des cessions

Un montant de **360 000 €** a été inscrit pour la vente du terrain de l'esplanade du stade (Cinéma Multiplexe).

VII – LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS DE LA COLLECTIVITE

1. LES PROJETS « RECURRENTS »

Ils concernent principalement les V.R.D. Sur la période 2017/2020 les opérations suivantes ont été validées :

- La Voirie (chaussées, trottoirs, accessibilité,) : 5,4 millions €
- Le transfert des routes départementales : 2,4 millions €
- Les Espaces Verts : 600 000 €
- L'enfouissement des réseaux : 400 000 €
- Le mobilier urbain : 200 000 €

2. LES PROJETS EN PHASE D'ETUDES

- Le transfert des ateliers municipaux : 1,65 million €
- La rénovation des sols du Marché Central : 1,1 million €
- Extension des locaux du C.C.A.S : 300 000 €

3. LES PROJETS A ENGAGER

- La requalification du Palais des Congrès : 7,2 millions €
- Aménagement bassin Champlain (Eaux pluviales) : 515 000 €
- Plan lumière Eglise Notre Dame : 340 000 €
- Aménagement des abords du Multiplex : 300 000 €

VIII – LE BUDGET ANNEXE CAMPING MUNICIPAL

Depuis l'année 2011 (Excédent de fonctionnement de 700 €), le Camping Municipal est structurellement déficitaire :

	2012	2013	2014	2015	2016
Déficit de Fonctionnement	- 12 500 €	- 9 300 €	- 22 000 €	- 24 800 €	- 29 700 €

Au **31 décembre 2016**, le **déficit** cumulé de fonctionnement atteint **66 000 €**.
(ce qui correspond à 70 % des recettes de fonctionnement).

Pour tenir compte des dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2017, et pour présenter un budget en équilibre, les recettes doivent être d'environ 127 000 € (hors reprise du déficit de 66 000 €).

En 2016, elles n'ont été que de 92 500 €.

Afin d'éviter le risque d'une occupation « inapproprié » du site, il a été décidé de mettre fin à l'activité du Camping Municipal après la saison touristique.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

PREND ACTE

de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 23 mars 2017

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Patrick MARENGO

ROYAN - CA 2011-2015 - Vue d'ensemble

ÉQUILIBRES FINANCIERS	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Variation annuelle moyenne ou montant moyen sur la période	
	€	€	€	€	€	M€	%
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	41 475 745 €	44 487 853 €	40 516 278 €	40 254 917 €	40 775 091 €	-0,7	-0,43 %
RECETTES DE GESTION (hors R76 & R77)	40 176 774 €	41 163 866 €	40 125 326 €	39 685 064 €	39 399 817 €	-0,8	-0,49 %
<i>dont fiscalité directe locale (R731)</i>	17 226 158 €	17 776 375 €	18 534 196 €	18 875 186 €	19 269 049 €	2,0	+2,84 %
<i>dont dotations & participations (R74)</i>	8 304 204 €	8 144 696 €	7 896 914 €	7 635 579 €	6 801 845 €	-1,5	-4,87 %
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	34 817 071 €	35 461 794 €	34 039 115 €	35 169 341 €	34 569 835 €	-0,2	-0,16 %
DÉPENSES DE GESTION (hors D66 & D67)	29 867 913 €	30 675 583 €	31 211 412 €	31 427 016 €	31 264 160 €	1,4	+1,15 %
<i>dont dépenses de personnel (D012)</i>	16 629 977 €	17 424 874 €	17 635 534 €	17 874 673 €	17 958 214 €	1,3	+1,94 %
ÉPARGNE DE GESTION	10 308 861 €	10 488 283 €	8 913 914 €	8 258 048 €	8 135 657 €	-2,2	-5,75 %
Frais financiers	2 405 045 €	2 476 768 €	2 385 813 €	2 808 331 €	2 426 589 €	0,0	+0,22 %
Soldes financiers et exceptionnels	-652 197 €	2 172 592 €	-339 911 €	-691 871 €	-629 340 €	0,0	ns
ÉPARGNE BRUTE (CAF)	5 877 835 €	8 315 559 €	6 188 190 €	4 757 846 €	5 079 728 €	-0,8	-3,58 %
Amortissement du capital de la dette	4 292 959 €	4 580 372 €	4 306 650 €	4 849 500 €	4 947 354 €	0,7	+3,61 %
ÉPARGNE NETTE (CAF NETTE)	1 584 876 €	3 735 187 €	1 881 540 €	-91 654 €	132 374 €	-1,5	-46,24 %
CAF COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	1 584 876 €	3 735 187 €	1 881 540 €	-91 654 €	132 374 €	-1,5	-46,24 %
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	8 410 204 €	7 687 100 €	7 880 790 €	7 660 878 €	8 390 672 €	-0,0	-0,06 %
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y.c. cessions, hors dette)	2 964 565 €	3 773 449 €	2 286 850 €	2 097 941 €	3 728 817 €	0,8	+5,9 %
EMPRUNTS NOUVEAUX	6 400 000 €	1 000 000 €	3 300 000 €	6 343 144 €	4 595 150 €	-1,8	-7,95 %
SOLDE DE CLÔTURE REPORTÉ	4 070 312 €	6 553 217 €	6 983 250 €	7 022 740 €	7 357 647 €	3,3	+15,95 %
RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12	6 609 549 €	7 374 753 €	6 570 850 €	7 711 293 €	7 423 316 €	0,8	+2,95 %
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	58 609 172 €	54 028 800 €	54 022 150 €	55 515 794 €	56 755 965 €	-1,9	-0,8 %

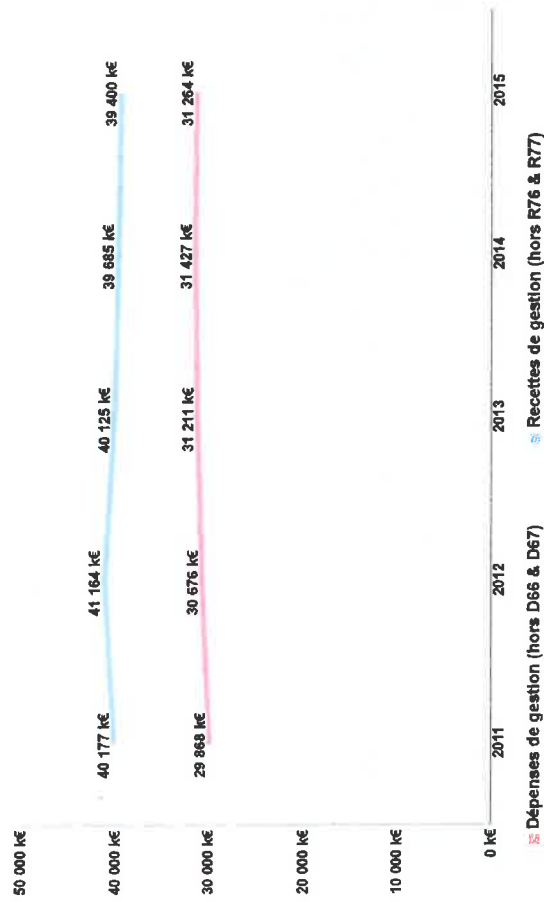
COMMUNE DE ROYAN

équilibres financiers	CA2011	CA2012	CA2013	CA2014	CA2015	Variation annuelle moyenne ou montant moyen sur la période
	40 176 774 €	41 163 866 €	40 125 326 €	39 685 064 €	39 399 817 €	
Recettes de gestion	40 176 774 €	41 163 866 €	40 125 326 €	39 685 064 €	39 399 817 €	-0,49%
Produit des services (R70)	2 476 493 €	2 560 433 €	2 503 598 €	2 339 027 €	2 240 525 €	-2,47%
Impôts et taxes (R73)	23 869 702 €	23 846 613 €	24 580 731 €	24 723 453 €	25 466 617 €	1,63%
Contributions directes ménages	17 166 926 €	17 722 646 €	18 509 913 €	18 842 007 €	19 238 905 €	2,89%
Rôles supplémentaires	59 232 €	53 729 €	24 283 €	33 181 €	30 144 €	-15,54%
Total fiscalité directe	17 226 158 €	17 776 375 €	18 534 196 €	18 875 188 €	19 269 049 €	2,84%
AC + DSC	1 732 890 €	1 733 221 €	1 734 747 €	1 734 882 €	1 734 882 €	0,03%
Produit des droits de mutation	1 974 784 €	1 692 327 €	1 418 672 €	1 296 327 €	1 576 617 €	-5,47%
Autres recettes fiscales	2 935 870 €	2 644 690 €	2 893 116 €	2 817 056 €	2 886 069 €	-0,43%
Dotations et Participations (R74)	8 304 204 €	8 144 696 €	7 896 914 €	7 635 579 €	6 801 845 €	-4,87%
Dotation globale de fonctionnement (R741)	6 445 378 €	6 394 732 €	6 334 133 €	6 012 306 €	5 253 531 €	-4,98%
Participations (R747)	1 179 084 €	1 105 569 €	956 998 €	1 055 957 €	954 560 €	-5,14%
Atténuation de charges (R013)	95 228 €	150 839 €	198 371 €	217 187 €	889 598 €	74,83%
Autres recettes de fonctionnement	6 804 931 €	8 329 833 €	4 945 712 €	4 769 818 €	4 001 232 €	-12,43%
Dépenses de gestion	29 867 913 €	30 675 583 €	31 211 412 €	31 427 016 €	31 264 160 €	1,15%
Dépenses de personnel (D012)	16 629 977 €	17 424 874 €	17 635 534 €	17 874 673 €	17 958 214 €	1,94%
Dépenses de personnel (D64)	16 538 488 €	17 317 720 €	17 542 938 €	17 781 965 €	17 865 517 €	1,95%
dont rémunérations principales (641.11)	7 841 006 €	7 928 996 €	8 057 088 €	8 135 039 €	8 177 608 €	1,06%
dont autres indemnités (641.18)	2 092 518 €	2 152 816 €	2 120 257 €	2 213 975 €	2 101 897 €	0,11%
dont cotisations (6451+53+54+55+58)	4 290 803 €	4 362 375 €	4 503 668 €	4 609 960 €	4 668 982 €	2,13%
Charges à caractère général (D011)	8 913 653 €	8 935 439 €	9 304 015 €	9 443 006 €	9 311 674 €	1,10%
dont énergie, élec. & carb. (606.12-22)	1 443 734 €	1 607 791 €	1 800 386 €	1 710 847 €	1 693 717 €	4,07%
dont entretien (6152+6155)	653 296 €	714 599 €	815 663 €	837 118 €	902 704 €	8,42%
dont maintenance (6156)	240 957 €	266 591 €	279 581 €	307 044 €	282 832 €	4,09%
dont fournitures (6063)	370 739 €	364 342 €	373 269 €	354 356 €	345 421 €	-1,75%
Atténuation produits (D014)	0 €	2 153 €	2 780 €	15 357 €	0 €	
Autres atténuations	0 €	2 153 €	2 780 €	15 357 €	0 €	
Autres charges courantes (D65)	4 324 283 €	4 313 117 €	4 269 083 €	4 093 980 €	3 994 272 €	-1,97%
Contingents et Participations (D655)	158 630 €	111 634 €	104 085 €	117 441 €	142 796 €	-2,59%
Subventions de fonctionnement (D657)	3 861 512 €	3 961 411 €	3 906 340 €	3 739 477 €	3 599 291 €	-1,74%
dont CCAS	533 550 €	563 550 €	580 000 €	580 000 €	640 000 €	4,65%
dont subventions de fonctionnement	2 041 962 €	2 042 911 €	1 970 340 €	1 959 477 €	1 644 291 €	-5,27%
épargne de gestion	10 308 861 €	10 488 283 €	8 913 914 €	8 258 048 €	8 135 657 €	-5,75%
Intérêts de la dette existante	2 405 045 €	2 476 768 €	2 385 813 €	2 808 331 €	2 426 589 €	0,22%
Solde produits - charges financières	-348 656 €	-353 977 €	-320 653 €	-182 582 €	-587 436 €	ns

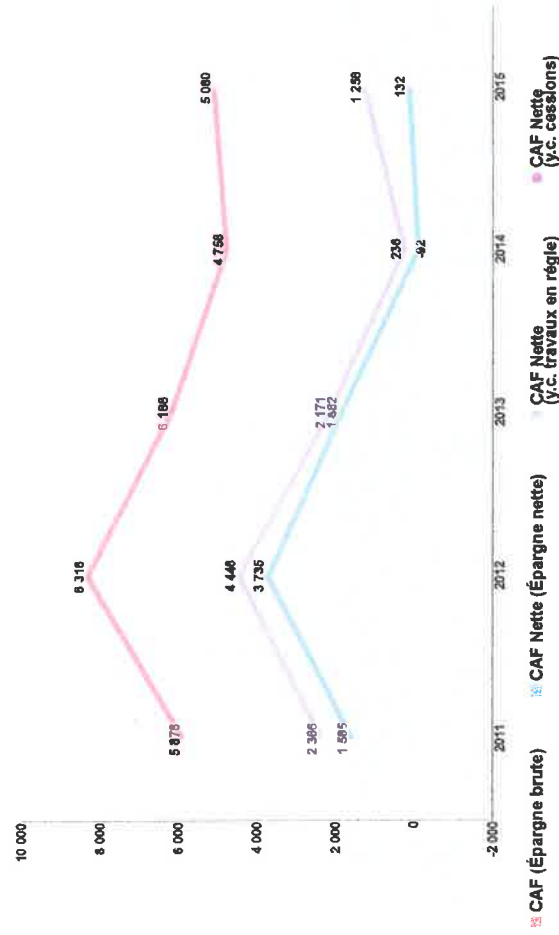
	-1 677 325 €	658 021 €	-19 258 €	-509 289 €	-41 904 €	ns
Solde produits - charges exceptionnelles (hors cessions)						
épargne brute (CAF)	5 877 835 €	8 315 559 €	6 188 190 €	4 757 846 €	5 079 728 €	-3,58%
Amortissement du capital de la dette existante	4 292 959 €	4 580 372 €	4 306 650 €	4 849 500 €	4 947 354 €	3,61%
épargne nette (CAF Nette)	1 584 876 €	3 735 187 €	1 881 540 €	-91 654 €	132 374 €	-46,24%
Dépenses d'investissement (hors D16)	8 410 204 €	7 687 100 €	7 880 790 €	7 660 878 €	8 390 672 €	-0,06%
Dépenses d'équipement (D20,204,21,23)	8 400 420 €	7 682 300 €	7 865 799 €	7 655 128 €	8 369 279 €	-0,09%
dont 20	178 677 €	184 955 €	156 310 €	107 912 €	123 378 €	-8,84%
dont 21	1 437 104 €	1 320 266 €	1 074 116 €	746 425 €	1 419 621 €	-0,31%
dont 23	6 784 639 €	6 177 079 €	6 597 873 €	6 763 291 €	6 826 280 €	0,15%
dont constructions en cours	3 785 119 €	1 796 521 €	2 048 131 €	2 668 305 €	2 704 459 €	-8,06%
dont204	0 €	0 €	37 500 €	37 500 €	0 €	
Autres dépenses d'investissement	9 784 €	4 800 €	14 991 €	5 750 €	21 393 €	21,60%
Recettes d'investissement	2 964 565 €	3 773 449 €	2 286 850 €	2 097 941 €	3 728 817 €	5,90%
FACTVA	715 208 €	1 057 873 €	1 041 957 €	762 476 €	1 000 393 €	8,75%
Subventions d'investissement reçues (R13)	947 711 €	998 426 €	446 628 €	645 389 €	970 562 €	0,60%
Produit des cessions des immobilisations (775)	780 839 €	710 500 €	288 973 €	327 730 €	1 125 528 €	9,57%
Autres recettes d'investissement	520 807 €	1 006 650 €	509 292 €	362 346 €	632 334 €	4,97%
Besoin de financement de l'investissement	5 445 639 €	3 913 651 €	5 593 940 €	5 562 937 €	4 661 855 €	-3,81%
Emprunt	6 400 000 €	1 000 000 €	3 300 000 €	6 343 144 €	6 727 150 €	
Dont emprunts nouveaux	6 400 000 €	1 000 000 €	3 300 000 €	6 343 144 €	4 595 150 €	-7,95%
Dont emprunt pour refinancement de dette	0 €	0 €	0 €	0 €	2 132 000 €	ns
Amortissement du capital	4 292 959 €	4 580 372 €	4 306 650 €	4 849 500 €	7 079 354 €	13,32%
Dont amortissement de la dette normale	4 292 959 €	4 580 372 €	4 306 650 €	4 849 500 €	4 947 354 €	3,61%
Dont remboursement pour gestion de dette	0 €	0 €	0 €	0 €	2 132 000 €	ns
Solde net de dette	2 107 041 €	-3 580 372 €	-1 006 650 €	1 493 644 €	-352 204 €	
Variation du fonds de roulement	2 539 237 €	821 536 €	-412 400 €	688 553 €	65 669 €	-59,90%
Solde de clôture reporté	4 070 312 €	6 553 217 €	6 983 250 €	7 022 740 €	7 357 647 €	15,95%
Résultat de clôture au 31/12	6 609 549 €	7 374 753 €	6 570 850 €	7 711 293 €	7 423 316 €	2,95%
Encours de dette au 31/12	58 609 172 €	54 028 800 €	54 022 150 €	55 515 794 €	56 755 965 €	-0,80%
Restes à réaliser en DÉPENSES	0 €	0 €	0 €	0 €	6 538 504 €	ns
Dette / ÉPARGNE BRUTE	9,97	6,5	8,73	11,67	11,17	2,89%
Fiscalité : TAXES MÉNAGES						
Base nette Taxe Habitation	51 573 415 €	53 637 830 €	56 934 594 €	57 524 119 €	59 445 940 €	3,62%
Base nette Taxe Foncier Bâti	39 226 033 €	40 322 646 €	41 821 869 €	42 749 157 €	43 373 091 €	2,54%
Base nette Taxe Foncier Non Bâti	114 503 €	135 110 €	118 809 €	109 506 €	122 534 €	1,71%
Taux TH	10,71%	10,71%	10,71%	10,71%	10,71%	
Taux FB	29,53%	29,53%	29,53%	29,53%	29,53%	
Taux FNB	52,37%	52,37%	52,37%	52,37%	52,37%	

ROYAN - CA 2011-2015 - Graphiques

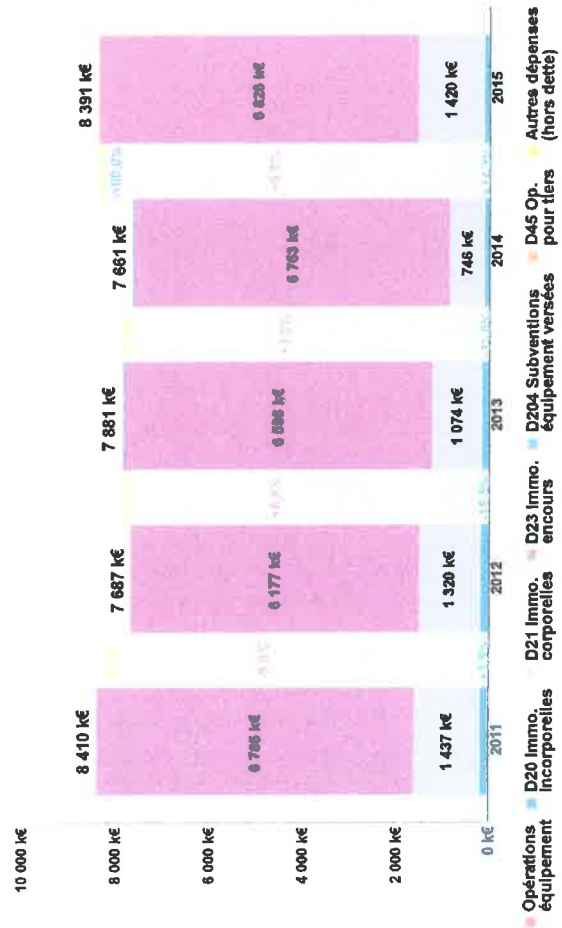
Dépenses et recettes réelles de gestion



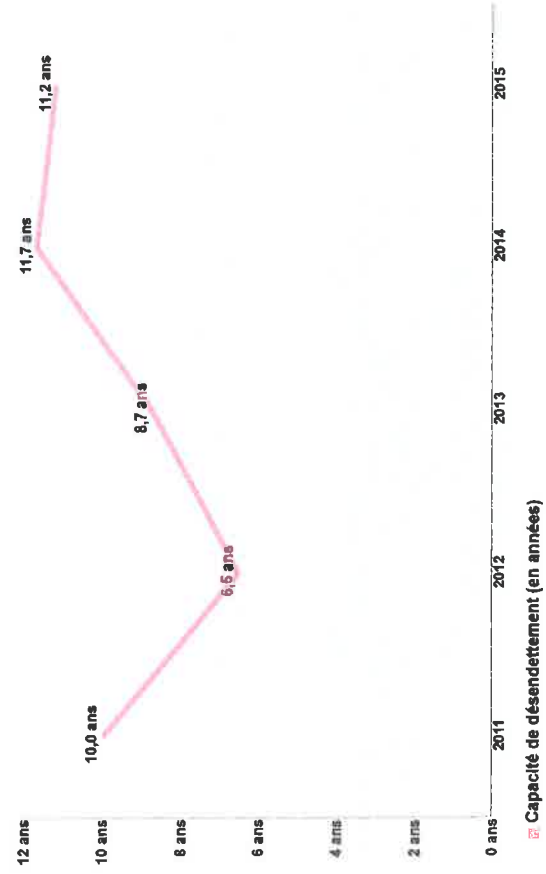
Les soldes d'autofinancement (ou d'épargne) en k€



Dépenses d'investissement (hors dette)



Capacité de désendettement



ROYAN

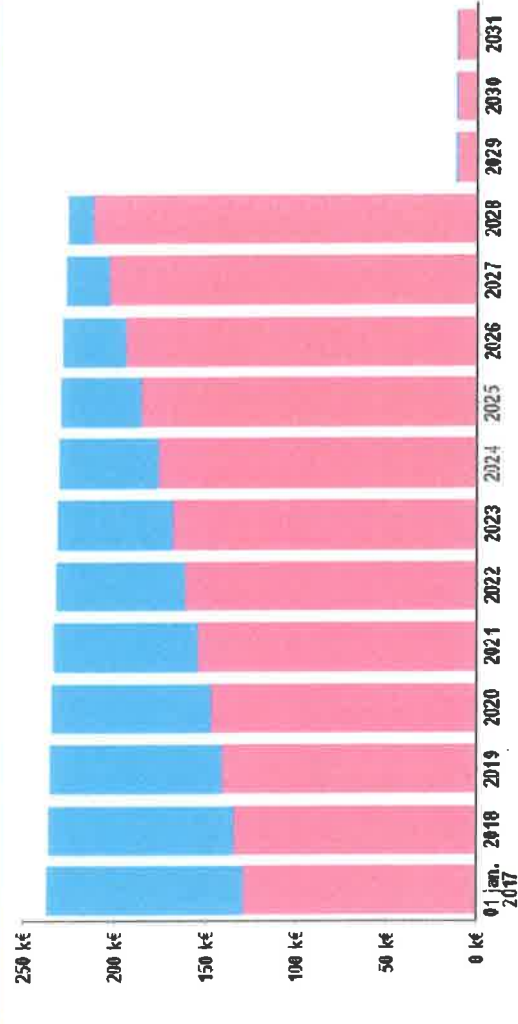
Tableau de bord de la dette

en date du dim. 1 janvier 2017

Synthese générale

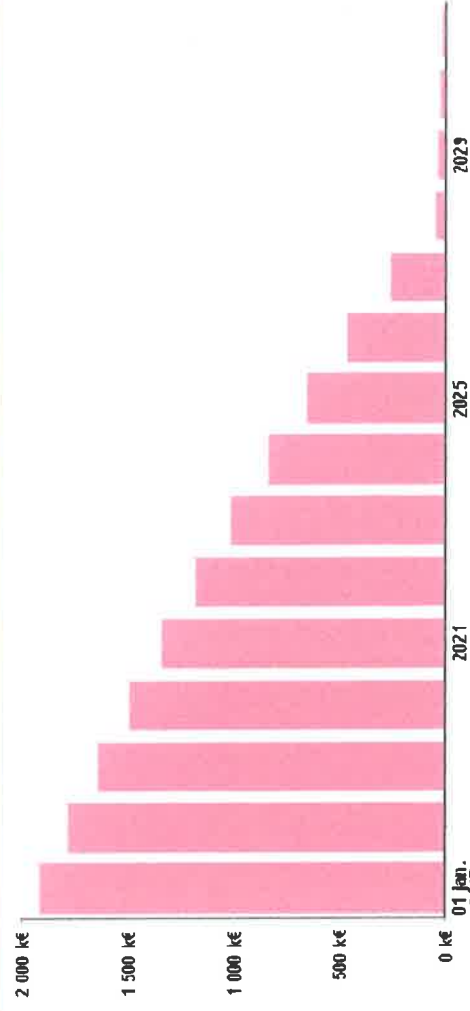
Capital restant dû	2 028 593 €	Nbre de lignes	2	Taux moyen	5,32 %	Durée résiduelle moyenne pondérée	11,23 ans	% taux fixe	100 %	% taux variable	0 %	% autres	0 %
--------------------	-------------	----------------	---	------------	--------	-----------------------------------	-----------	-------------	-------	-----------------	-----	----------	-----

Échéances

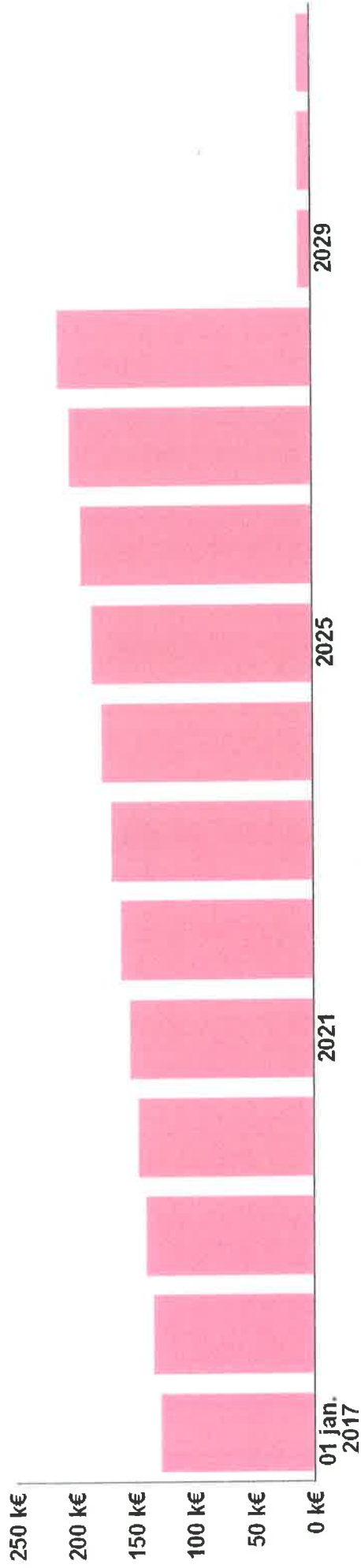


■ Amortissement du capital ■ Intérêts

Capital restant dû



Amortissement



Intérêts



Synthèse par type de support

Support	Capital restant dû	% CRD total	Nbre de lignes	Taux moyen	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
Contrat unique	2 028 593 €	100 %	2	5,32 %	11,23 ans	100 %	0 %	0 %

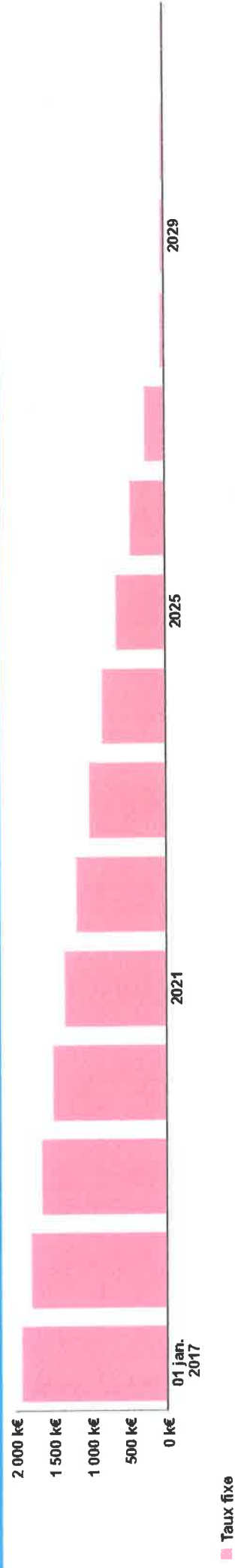


Synthèse par type de risque

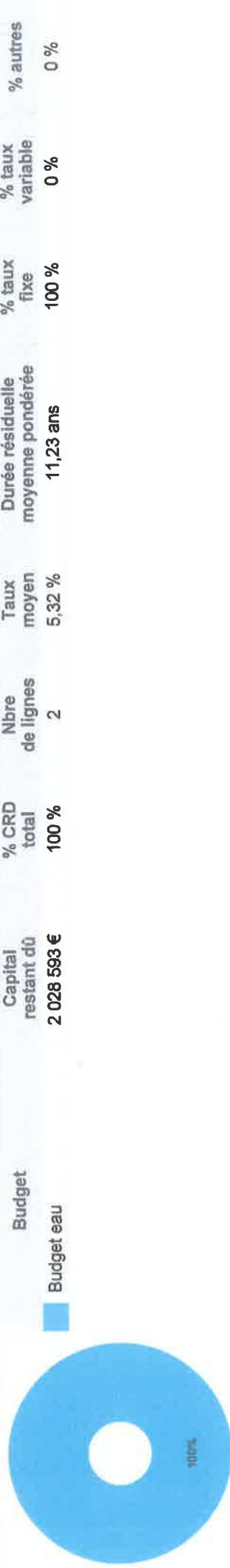
Catégorie de risque	Capital restant dû	% CRD total	Nbre de lignes	Taux moyen	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
Taux fixe en €	2 028 593 €	100 %	2	5,32 %	11,23 ans	100 %	0 %	0 %



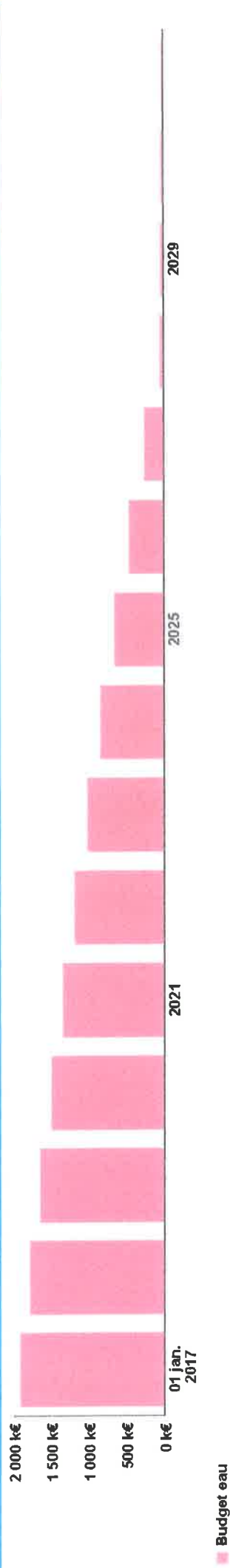
Capital restant dû par type de taux



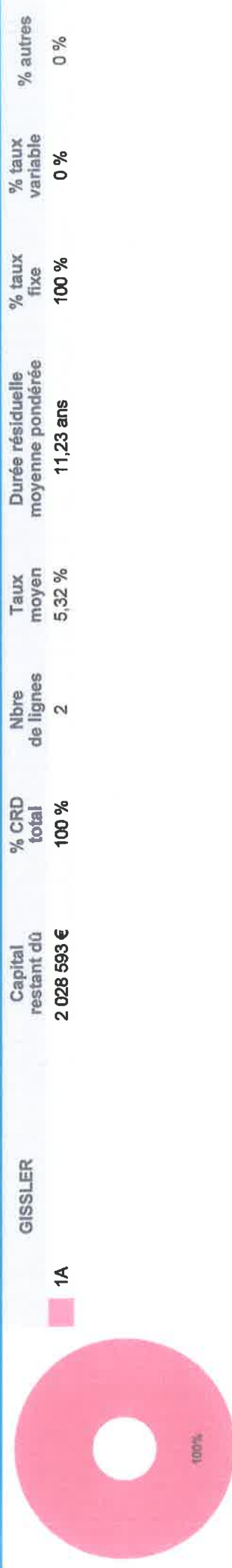
Synthese par type de budget



Capital restant dû par budget



Synthese par categorie GISSLER

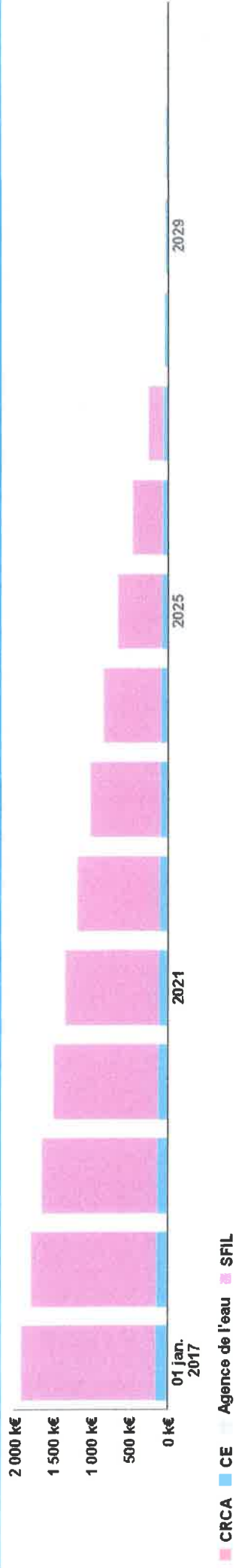


Synthèse par prêteur

Prêteur	Capital restant dû	% CRD total	Nbre de lignes	Taux moyen	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
CE	150 000 €	7,39 %	1	3,88 %	14,06 ans	100 %	0 %	0 %
SFIL	1 878 593 €	92,61 %	1	5,44 %	11,01 ans	100 %	0 %	0 %



Capital restant dû par prêteur



Vos crédits "structures"

Ventilation du CRD par type d'indemnité



Type d'indemnité	Capital restant dû	% CRD total	Nbre de lignes	Taux moyen	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
Actuarielle	2 028 593 €	100 %	2	5,32 %	11,23 ans	100 %	0 %	0 %

Liste des contrats

Réf.	Prêteur	Montant historique	Date sign.	Type de taux	Prochaine échéance	CRD au 01/01/2017	Durée rés.	Taux / Marge	Taux facial	Indemn.	Budgets	Cat. GISSLER
Prêt 80	CRCA	1 066 000,00 €	27/06/08	Fixe		0,00 €	1,22 ans	0,000 %	0,000 %	Actuarielle	Eau	1A
Prêt 97	Agence eau	153 029,60 €	15/11/12	Fixe		0,00 €	1,05 ans	0,000 %	0,000 %	Actuarielle	Eau	1A
Prêt 89	CE	200 000,00 €	28/12/10	Fixe	20/01/17	150 000,00 €	14,06 ans	3,680 %	3,680 %	Actuarielle	Eau	1A
Prêt 99	SFIL	2 200 000,00 €	03/05/12	Fixe	01/01/18	1 878 593,07 €	11,01 ans	5,439 %	5,350 %	Actuarielle	Eau	1A
						2 028 593,07 €						

Totaux

ROYAN

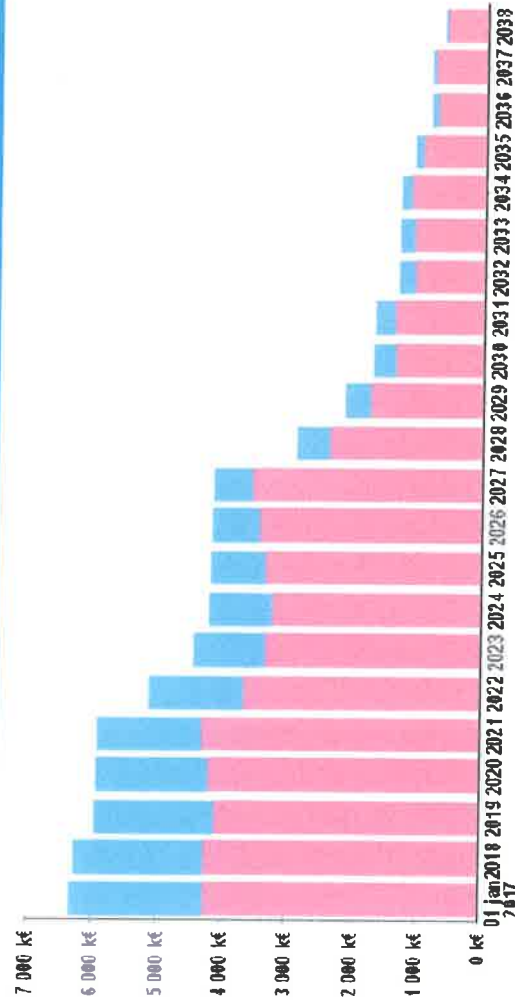
Tableau de bord de la dette

en date du dim. 1 janvier 2017

Synthèse générale

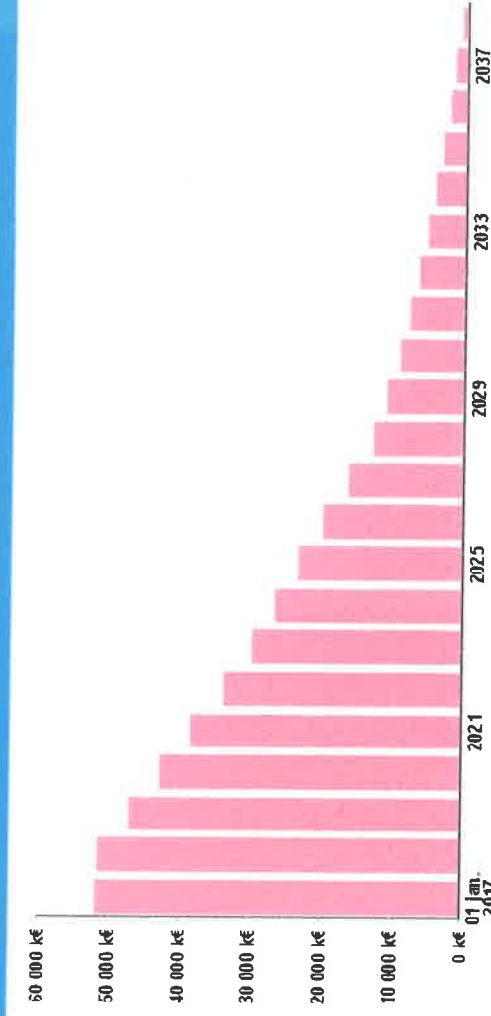
Capital restant dû	Nbre de lignes	Taux moyen	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
52 067 136 €	20	3,65 %	13,03 ans	68,01 %	3,81 %	28,18 %

Echéances

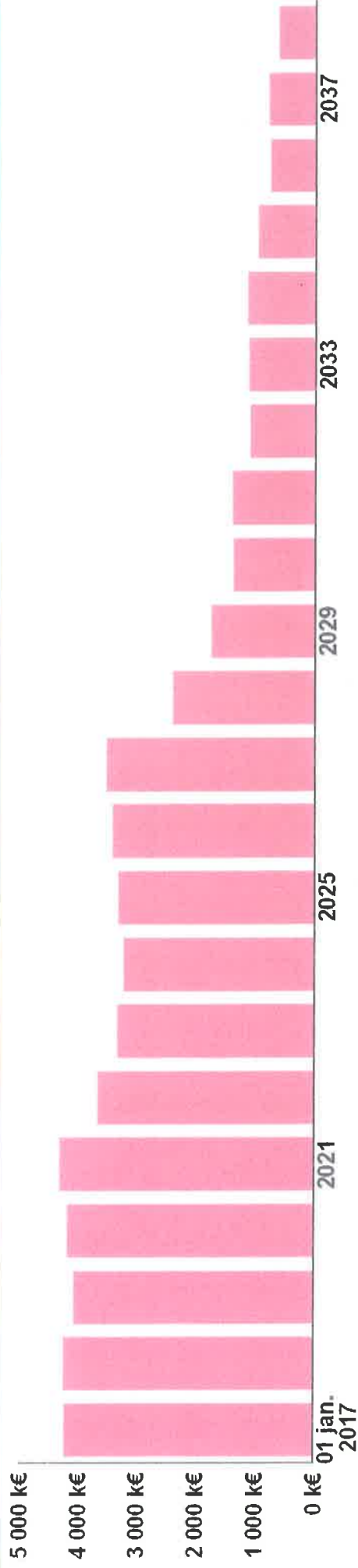


■ Amortissement du capital ■ Intérêts

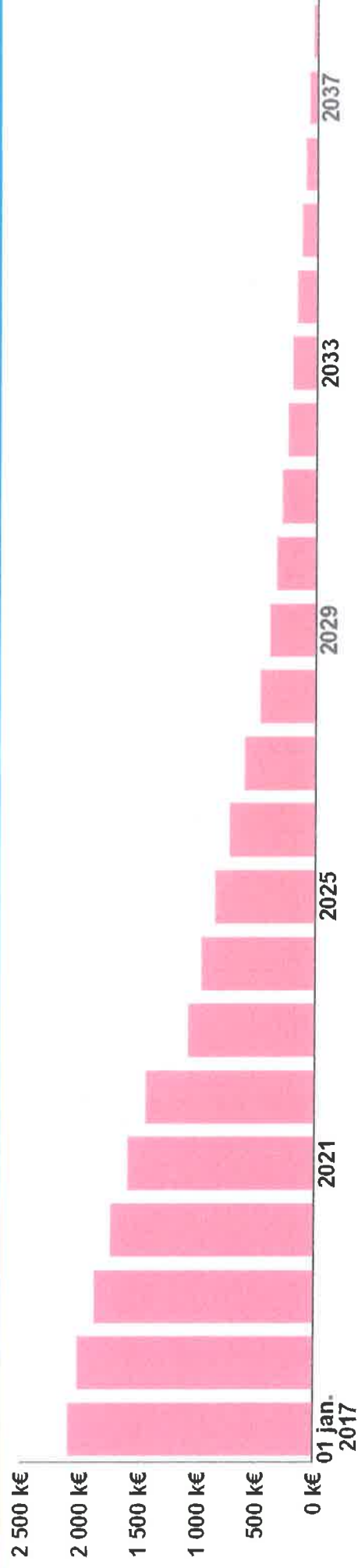
Capital restant dû



Amortissement



Intérêts



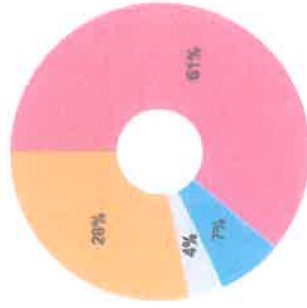
Synthèse par type de support

Support	Capital restant dû	% CRD total	Nbre de lignes	Taux moyen	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
Contrat unique	52 067 136 €	100 %	20	3,65 %	13,03 ans	68,01 %	3,81 %	28,18 %

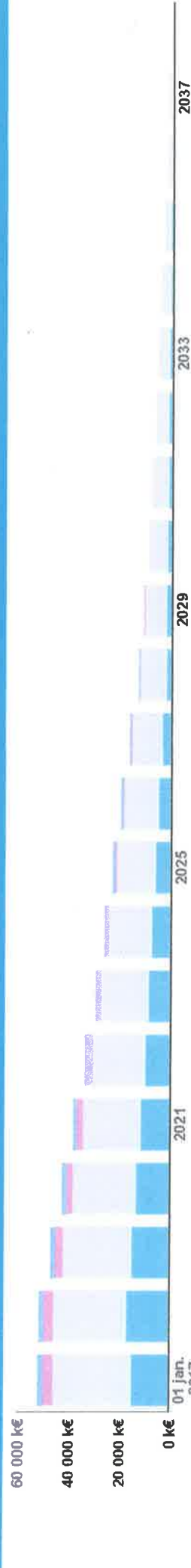


Synthèse par type de risque

Catégorie de risque	Capital restant dû	% CRD total	Nbre de lignes	Taux moyen	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
Taux fixe en €	31 799 901 €	61,07 %	13	3,66 %	16,06 ans	100 %	0 %	0 %
Taux fixe en devises	3 609 707 €	6,93 %	2	3,72 %	5,67 ans	100 %	0 %	0 %
Taux variable en €	1 985 606 €	3,81 %	1	1,66 %	11,55 ans	0 %	100 %	0 %
Taux structuré	14 671 922 €	28,18 %	4	3,89 %	8,45 ans	0 %	0 %	100 %

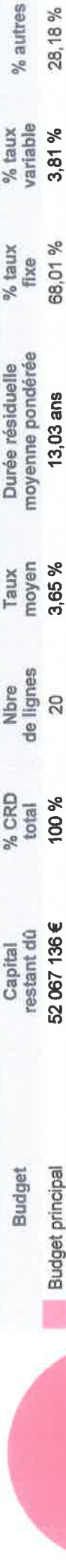


Capital restant dû par type de taux



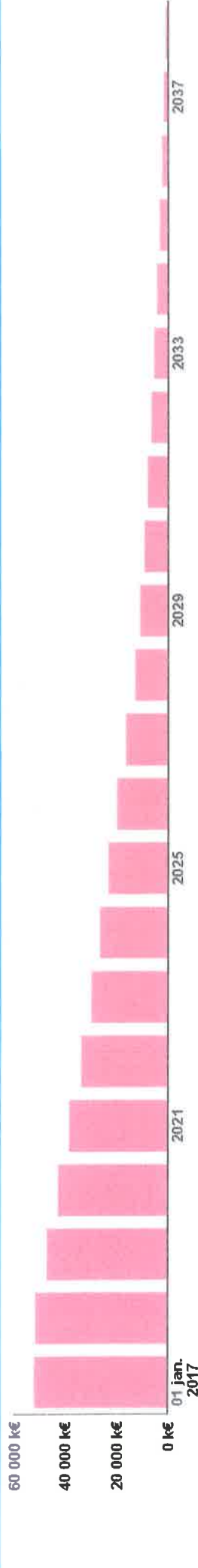
■ Index LIBOR ■ Taux structuré ■ Taux fixe ■ Taux fixe double phase ■ Index EURIBOR

Synthèse par type de budget

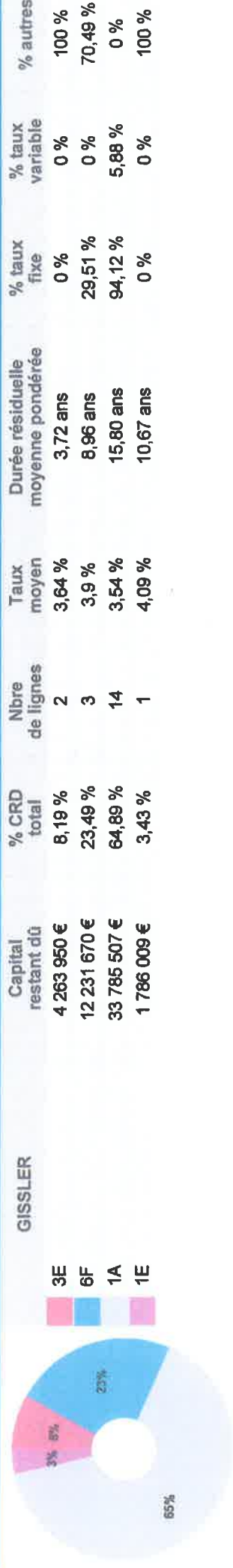


Budget principal	Capital restant dû	% CRD total	Nbre de lignes	Taux moyen	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
	52 067 136 €	100 %	20	3,65 %	13,03 ans	68,01 %	3,81 %	28,18 %

Capital restant dû par budget



Synthèse par catégorie GISSLER

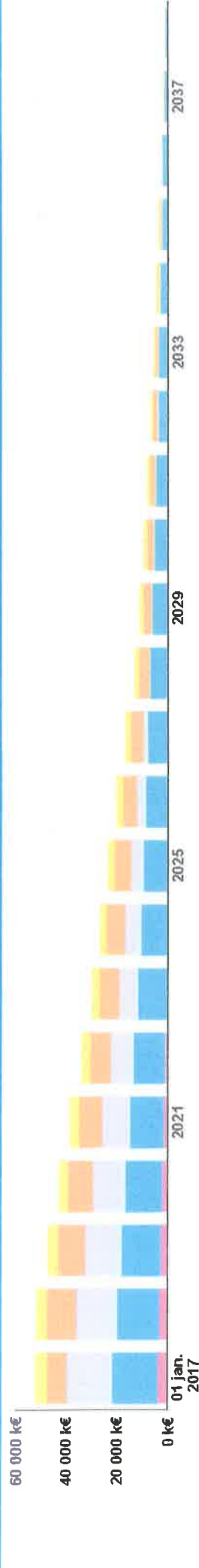


Synthèse par prêteur



Prêteur	Capital restant dû	% CRD total	Nbre de lignes	Taux moyen	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
CE	17 902 482 €	34,38 %	9	3,54 %	15,85 ans	95,15 %	0 %	4,85 %
SFIL	18 328 841 €	35,2 %	4	4,33 %	9,42 ans	24,69 %	0 %	75,31 %
DEXIA	3 609 707 €	6,93 %	2	3,72 %	5,67 ans	100 %	0 %	0 %
CAF	30 000 €	0,06 %	1	0 %	2,00 ans	100 %	0 %	0 %
CRCA	7 835 606 €	15,05 %	3	3,16 %	15,32 ans	74,66 %	25,34 %	0 %
Crédit Foncier	4 360 500 €	8,37 %	1	2,12 %	18,60 ans	100 %	0 %	0 %

Capital restant dû par prêteur



■ DEXIA
 ■ CE
 ■ SFIL
 ■ Agence de l'eau
 ■ CAF
 ■ CRCA
 ■ Crédit Foncier

Vos crédits "structurés"

Capital restant dû	% CRD total	Nbre de lignes	Taux moyen	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
14 671 922 €	28,18 %	4	3,89 %	8,45 ans	0 %	0 %	100 %

Ventilation du CRD par type d'indemnité



Type d'indemnité	Capital restant dû	% CRD total	Nbre de lignes	Taux moyen	Durée résiduelle moyenne pondérée	% taux fixe	% taux variable	% autres
Actuarielle	35 409 608 €	68,01 %	15	3,67 %	15,00 ans	100 %	0 %	0 %
Forfaitaire	1 985 606 €	3,81 %	1	1,66 %	11,55 ans	0 %	100 %	0 %
De marché	14 671 922 €	28,18 %	4	3,89 %	8,45 ans	0 %	0 %	100 %

Liste des contrats

Réf.	Prêteur	Montant historique	Date sign.	Type de taux	Prochaine échéance	CRD au 01/01/2017	Durée rés.	Taux / Marge	Taux facial	Indemn.	Budgets	Cat. GISSLER
Prêt 42	DEXIA	1 317 574,65 €	26/11/99	LIBOR		0,00 €	2,00 ans	0,000 % 0,230 %	0,000 %	Sans	Principal	6F
Prêt 43	DEXIA	3 048 985,05 €	18/10/00	LIBOR		0,00 €	1,00 ans	0,000 % 0,190 %	0,000 %	Sans	Principal	6F
Prêt 104	Crédit Foncier	4 590 000,00 €	09/07/15	Fixe	03/02/17	4 360 500,00 €	18,60 ans	2,120 %	2,120 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 44	DEXIA	2 286 735,65 €	18/10/00	LIBOR		0,00 €	1,00 ans	0,000 % 0,190 %	0,000 %	Sans	Principal	6F
Prêt 57	DEXIA	512 390,14 €	26/11/99	LIBOR		0,00 €	2,00 ans	0,000 % 0,230 %	0,000 %	Sans	Principal	6F
Prêt 58	SFIL	3 695 765,54 €	16/12/02	Structuré		0,00 €	0,25 ans	0,000 %	0,000 %	De marché	Principal	4B
Prêt 68	CE	8 935 954,65 €	25/03/06	Structuré	25/04/17	868 783,02 €	1,32 ans	2,606 %	2,570 %	De marché	Principal	3E
Prêt 71	Agence eau	3 480,00 €	19/01/06	Fixe		0,00 €	0,95 ans	0,000 %	0,000 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 72	SFIL	7 762 484,08 €	17/04/07	Structuré	01/05/17	3 395 166,86 €	4,33 ans	3,903 %	3,850 %	De marché	Principal	3E
Prêt 74	DEXIA	1 984 582,96 €	15/05/06	Fixe	01/09/17	1 443 882,88 €	5,67 ans	3,720 %	3,720 %	Actuarielle	Principal	6F
Prêt 75	DEXIA	2 976 874,44 €	04/06/07	Fixe	01/09/17	2 165 824,36 €	5,67 ans	3,720 %	3,720 %	Actuarielle	Principal	6F
Prêt 82	CE	3 000 000,00 €	21/07/08	Double phase	28/01/17	1 400 000,00 €	6,56 ans	0,113 %	0,113 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 83	SFIL	3 423 919,00 €	26/02/08	Structuré		0,00 €	1,42 ans	0,000 %	0,000 %	De marché	Principal	1B
Prêt 84	CAF	100 000,00 €	18/11/05	Fixe	01/01/18	30 000,00 €	2,00 ans	0,000 %	0,000 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 85	CE	2 000 000,00 €	29/05/09	Double phase	25/06/17	1 300 000,00 €	12,49 ans	0,931 %	0,931 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 86	CE	2 000 000,00 €	28/04/09	Double phase	05/05/17	1 300 000,00 €	12,35 ans	0,948 %	0,948 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 91	CRCA	3 000 000,00 €	14/06/11	Fixe	02/01/17	2 250 000,00 €	14,76 ans	4,508 %	4,410 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 102	CE	2 180 000,00 €	29/10/13	Fixe	05/02/17	1 954 490,18 €	12,11 ans	3,780 %	3,780 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 103	CRCA	4 000 000,00 €	21/07/14	Fixe	01/04/17	3 600 000,00 €	17,76 ans	3,148 %	3,080 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 105	CRCA	2 132 000,00 €	22/07/15	EURIBOR	15/07/17	1 985 606,10 €	11,55 ans	1,662 % 1,700 %	1,639 %	Forfaitaire	Principal	1A
Prêt 88	CE	3 400 000,00 €	28/12/10	Fixe	20/01/17	2 550 000,00 €	14,06 ans	3,880 %	3,880 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 96	SFIL	2 231 788,84 €	03/05/12	Structuré	01/09/17	1 786 008,99 €	10,67 ans	4,066 %	4,030 %	De marché	Principal	1E
Prêt 100	SFIL	5 300 000,00 €	03/05/12	Fixe	01/01/18	4 525 701,48 €	11,01 ans	5,439 %	5,350 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 95	SFIL	10 773 966,63 €	03/05/12	Structuré	01/05/17	8 621 963,20 €	10,34 ans	3,974 %	3,920 %	De marché	Principal	6F
Prêt 78	CE	4 000 000,00 €	18/01/08	Fixe	08/02/17	3 411 683,70 €	21,12 ans	4,830 %	4,830 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 79	CE	3 000 000,00 €	18/01/08	Fixe	09/05/17	2 558 762,72 €	21,37 ans	4,830 %	4,830 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 81	CE	3 000 000,00 €	18/01/08	Fixe	13/06/17	2 558 762,72 €	21,46 ans	4,830 %	4,830 %	Actuarielle	Principal	1A
Prêt 107	CRCA	4 000 000,00 €	19/05/16	Structuré	31/01/18	0,00 €	20,10 ans	0,000 %	0,000 %	De marché	Principal	1A
Totaux						52 067 136,21 €						

ROYAN

Date : 01/01/2017

Valorisation des contrats en devises

Date :

Valorisation des contrats en devises

Réf.	Montant initial	CRD au 1/01/2017	Cours de change historique	Cours de change au 1/1/2017	Gain/Perte de change
Prêt 42	2 103 771,45 CHF	0,00 €	1,597	1,074	0,00 €
Prêt 43	4 614 333,97 CHF	0,00 €	1,513	1,074	0,00 €
Prêt 44	3 442 680,52 CHF	0,00 €	1,506	1,074	0,00 €
Prêt 57	818 133,34 CHF	0,00 €	1,597	1,074	0,00 €
Prêt 74	3 295 400,00 CHF	1 441 175,94 €	1,661	1,074	-845 393,80 €
Prêt 75	4 943 100,00 CHF	2 161 763,95 €	1,661	1,074	-1 268 090,73 €
Totaux		3 602 939,89 €			-2 113 484,54 €